

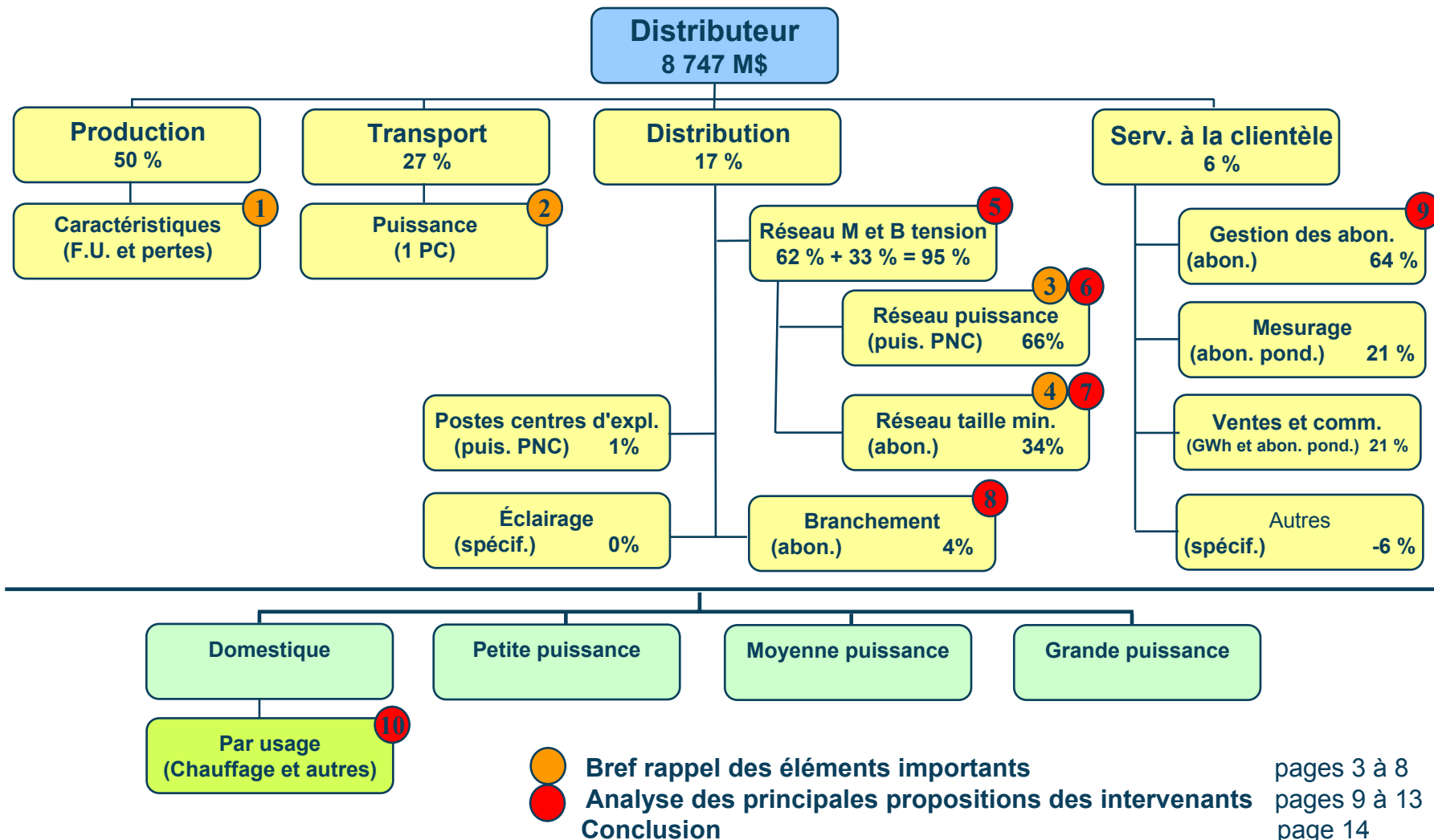


## ***Méthode de répartition du coût du service du Distributeur par catégorie de consommateurs***

**Présentation par la direction Affaires réglementaires et tarifaires**

**R-3492-2002 : Demande relative à la détermination du coût  
du service du Distributeur et à la modification  
des tarifs – Phase 1**

# Sommaire de la présentation



# Répartition du coût de fourniture

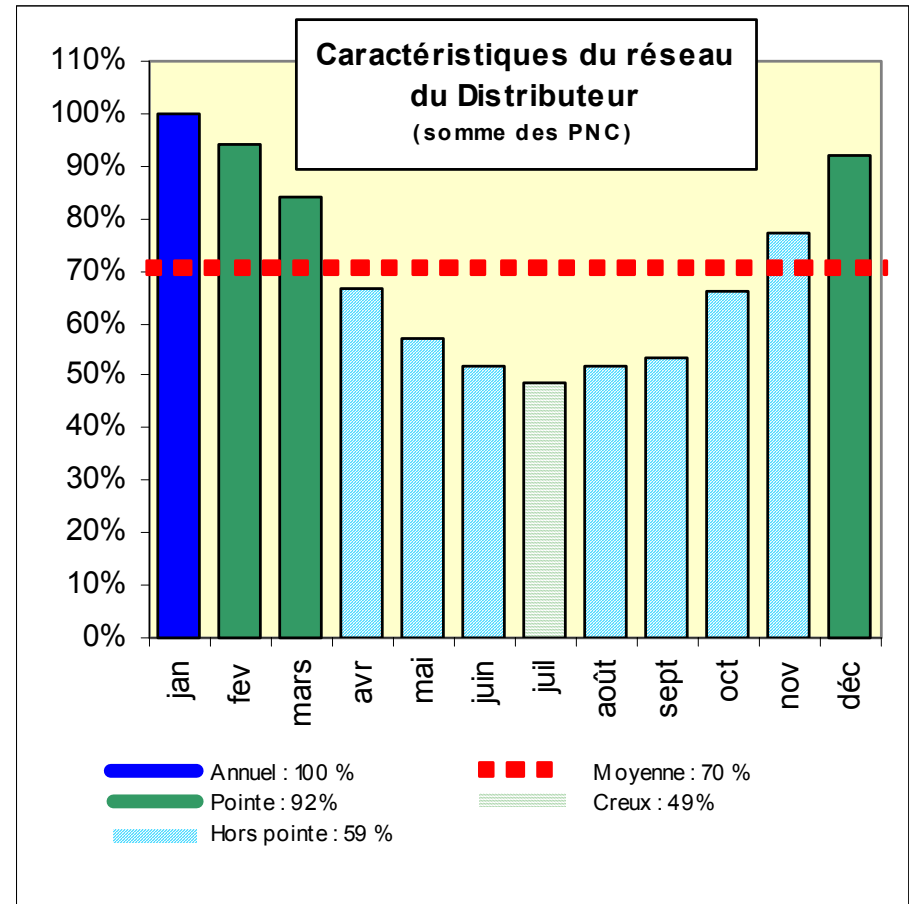
- ❑ Loi sur la Régie de l'énergie prévoit les modalités de répartition du coût de fourniture par catégorie de consommateurs
- ❑ Répartition tient compte de l'évolution des caractéristiques des catégories de consommateurs telle qu'approuvée dans la décision D-2002-221 de la demande R-3477-2001

# Répartition du coût de transport

- ❑ Cause de transport : preuve a été faite notamment au niveau du 1 PC vs 12 PC (R-3401-98) et une décision a été rendue (D-2002-95) pour 1 PC
- ❑ À titre de référence l'application des critères ayant servi à démontrer la pertinence de l'utilisation de 1 PC dans la cause de transport donne des résultats encore plus probants avec les caractéristiques du Distributeur seulement
- ❑ Proposition de la répartition du coût de transport est cohérente, équitable et reflète la causalité des coûts
- ❑ 1 PC serait non équitable à cause de profils contrastés : sans fondement

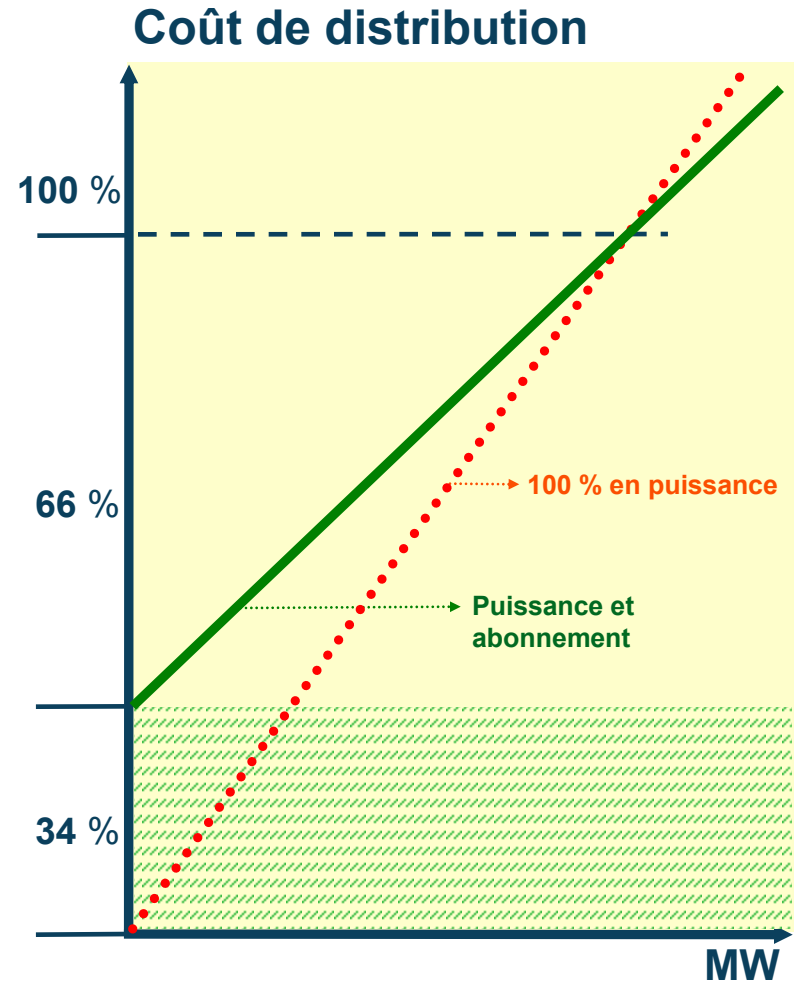
# Répartition du coût de distribution classé en puissance

- ❑ Reconnaissance de l'utilisation de la PNC plutôt que de la PC pour la portion puissance (APPA, NARUC et autres)
- ❑ Plus de 90 % des puissances maximales à la sortie des postes de transformation survient le même mois (janvier) avec un facteur de coïncidence très élevé
- ❑ Méthode proposée de 1 PNC reflète les caractéristiques du réseau de distribution



# Classement d'une portion du coût de distribution à la composante abonnement

- ❑ Reconnaissance d'une portion fixe du coût de distribution (APPA, NARUC et autres)
- ❑ Coût d'abonnement est associé au coût fixe du réseau de distribution
- ❑ Reflète la causalité des coûts
  - Client raccordé sous tension sans égard à ses besoins
  - Coût d'installation
  - Économie d'échelle



# **Classement d'une portion du coût de distribution à la composante abonnement (suite)**

- ❑ **Comment transposer cette réalité dans la méthode de répartition**
  - **Méthode du coût fixe extrapolé**
    - Identifie la portion fixe
    - Complexe à appliquer et à justifier (statistiques, ingénierie)
  - **Méthode du réseau de taille minimale**
    - Même concept que la méthode des coûts fixes extrapolés
    - Plus simple à appliquer et à justifier
    - Donne des résultats équivalents
  
- ❑ **Classement en puissance et abonnement particulièrement pour les plus grandes entreprises d'électricité**
  - Énoncé par l'APPA (Cost Allocation Manual, p: IX-9)
  - Vérification auprès des plus grandes entreprises d'électricité ( 5 000 MW et + ) : 75 % aux États-Unis et 100 % au Canada font un classement en puissance et abonnement

# Partage en moyenne et basse tension

- ❑ **Situation** :
  - Partage en moyenne et basse tension du réseau de distribution basé sur celui du réseau de taille minimale
  - Partage puissance et abonnement serait le même en moyenne et basse tension
- ❑ **Alternative** :
  - Faire une comptabilisation séparée en moyenne et basse tension ainsi que des branchements
- ❑ **Problématique** :
  - Méthode proposée ne fait pas un même partage en puissance et abonnement pour les deux tensions
  - Comptabilisation à ce niveau difficile à réaliser
  - Nécessite une étude distincte pour le réseau global
  - Impact de l'ordre de 1 M\$ pour chaque 1 % de variation
- ❑ **Solution** :
  - Même traitement dans cette étude spécifique que ceux du réseau de taille minimale
  - Résultats sensiblement les mêmes
  - Maintien de la méthode proposée par le Distributeur

# **Puissance du réseau de taille minimale**

- Situation** :
  - La portion abonnement que représente le réseau de taille minimale comporterait une charge minimale en puissance
  
- Alternative** :
  - Éviter le double comptage avec la réduction de la portion puissance de la PNC de 2 kW par abonnement
  
- Problématique** :
  - Réseau de taille minimale pourrait seulement livrer une puissance bien inférieure à 1 kW par abonnement
  - Seuil non validé ni sa coïncidence avec la PNC
  - Impact avec 100 watts : de l'ordre de 3 M\$ (réseau de taille minimale de Hydro One Networks)
  
- Solution** :
  - Il n'y a pas de double comptage
  - Maintien de la méthode proposée par le Distributeur

# Indice "Handy Whitman"

- ❑ **Situation** :
  - Possibilité de surévaluation du coût d'abonnement compte tenu que l'indice des années 80 serait supérieur à celui des années 90
  
- ❑ **Alternative** :
  - Pondérer la valeur historique à partir d'une distribution des composantes en fonction de l'âge
  
- ❑ **Problématique** :
  - Information non disponible
  
- ❑ **Solution** :
  - Méthode proposée est validée à partir de la distribution des investissements annuels du réseau de distribution pondérés en fonction du temps
  - Portion abonnement n'est pas surévaluée
  - Maintien de la méthode proposée par le Distributeur

# Branchement

- ❑ **Situation** :
  - **Branchements classés à la composante abonnement uniquement**
  
- ❑ **Alternative** :
  - **Évaluer un partage en puissance et abonnement des coûts du branchement**
  
- ❑ **Problématique** :
  - **Évaluer un coût de branchement non minimal, faire un classement à la composante abonnement avec une répartition pondérée**
  - **Impact de l'ordre de 5 M\$**
  
- ❑ **Solution** :
  - **Éviter de complexifier la méthode**
  - **Maintien de la méthode proposée par le Distributeur**

# Gestion des abonnements

- ❑ **Situation** :
  - **Fonction Gestion des abonnements regroupe notamment les sous-fonctions Relève et Facturation**
  
- ❑ **Alternative** :
  - **Séparer Relève, Facturation et Gestion des abonnements**
  
- ❑ **Problématique** :
  - **Ensemble de la fonction est géré de plus en plus de façon intégrée**
  - **Traitement plus détaillé n'est pas nécessairement plus précis (centre d'appels, MVE, autorelève, paiements directs, télémessurage, etc...)**
  - **Simulation donne un impact de l'ordre de 0,5 M\$**
  
- ❑ **Solution** :
  - **Éviter de complexifier la méthode**
  - **Maintien de la méthode proposée par le Distributeur**

# Répartition des coûts par usage

- ❑ **Détailler la méthode pour distinguer le chauffage et autres usages**
  - **Ne constitue pas une catégorie de consommateurs**
  - **Les usages chauffage et autres usages existent dans toutes les catégories de consommateurs**
  - **Implique une modification du processus pour ajouter une quatrième étape : répartition par usage**
  - **Complexifie la méthode de répartition alors que la préoccupation peut être traitée à la marge au niveau de la conception tarifaire**

# Conclusion

- ❑ **Hydro-Québec Distribution propose une méthode de répartition**
  - **Conforme à la Loi sur la Régie de l'énergie**
  - **Conforme aux décisions de la Régie**
  - **Conforme aux pratiques généralement utilisées dans l'industrie**
  - **Qui reflète les caractéristiques spécifiques de sa clientèle et de son réseau**
  - **Dans la mesure de nos systèmes d'informations**
  - **Qui reflète la causalité des coûts avec un degré de détail suffisant, approprié et raisonnable**